



Ordonnance de télécom CRTC 2006-211

Ottawa, le 15 août 2006

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	20	le 14 juillet 2006
Bell Canada	6969	le 14 juillet 2006
TELUS Communications Company	4254 (TCBC)	le 13 juillet 2006
TELUS Communications Company	228	le 14 juillet 2006

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>